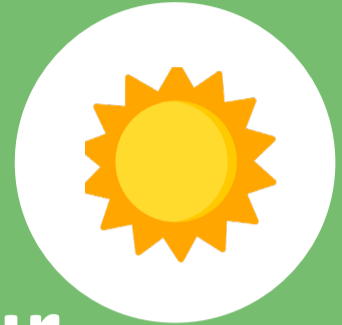


Accès aux soins en Sarthe : adoptez les bons réflexes !

Je contacte en priorité
mon **médecin traitant**
ou en cas d'absence
**un autre cabinet
médical**



Le jour

En semaine de 8h à 20h

J'ai un problème de
santé qui ne peut pas
attendre l'ouverture
habituelle des
cabinets médicaux

**Je ne me déplace pas
aux urgences,
j'appelle le**

116 117

pour le **médecin de
garde**



en semaine : de 9h à minuit
week-ends & jours fériés :
8h à minuit

**En cas d'urgence
vitale, je ne me
déplace pas
aux urgences,**

j'appelle le

15

ou

114

pour les personnes
sourdes ou
malentendantes



7 jours sur 7

24h sur 24



Je reçois
des conseils
médicaux
par
téléphone



Je suis informé
du lieu où
consulter le
médecin de
garde le plus
proche



Je reçois la
visite d'un
médecin
de garde



Je suis pris
en charge
à l'hôpital
si besoin